

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 10 MARS 2023 À 16 H 00

Rapport N° 18
ADMISSIONS EN NON-VALEUR

Aujourd'hui L'an deux mille vingt trois, le dix mars, le Conseil Municipal de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 24 février 2023, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, Salle du Conseil Municipal.

Préside la séance : Olivier BIANCHI, Maire

Secrétaire : Wendy LAFAYE

Conseiller(e)s présent(e)s :

Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Nicaise JOSEPH, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Christophe BERTUCAT, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Dominique ADENOT, Anna AUBOIS, Géraldine BASTIEN, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Julien BONY, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Estelle BRUANT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Alparslan COSKUN, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Cécile LAPORTE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

Conseiller(e)s ayant donné pouvoir :

Magali GALLAIS pouvoir à Samir EL BAKKALI, Marion BARRAUD pouvoir à Thomas WEIBEL, Alexis BLONDEAU pouvoir à Fatima BISMIR, Diego LANDIVAR pouvoir à Marianne MAXIMI, Catherine PINET-TALLON pouvoir à Cécile LAPORTE, Stanislas RENIE pouvoir à Eric FAIDY

Conseiller(e)s excusé(e)s :

Odile VIGNAL

M. DUBREUIL arrive pendant l'intervention de M. le Maire sur la Capitale Européenne de la Culture.

Arrivées de M. BRENAS, M. GODARD (fin du pouvoir à Mme FERREIRA de SOUSA) et Mme BERNARD (fin du pouvoir à M. MAQUAIRE-BEAUSOLEIL) pendant le diaporama de la question 2. Arrivée de Mme JOSEPH pendant le débat de la question 2 (fin du pouvoir à M. PEYRE). Arrivée de Mme BISMIR avant le vote de la question 3 (pouvoir de M. BLONDEAU). Départ de Mme DULAC ROUGERIE avant le vote de la question 4 (pouvoir à M. le Maire). Départs de M. LANDIVAR (pouvoir à Mme MAXIMI) et Mme GALLAIS (pouvoir à M. EL BAKKALI) pendant le débat de la question n°9bis. Arrivée de Mme DULAC ROUGERIE avant le vote de la question 10 (fin du pouvoir à M. le Maire). Départ de Mme CANALES avant le vote de la question 54 (pouvoir à M. le Maire).

M. FAIDY demande une suspension de séance que M. le Maire accorde. Départ de M. ADENOT pendant la suspension de séance. Le quorum étant atteint, M. le Maire reprend la séance.

Rapport N° 18
ADMISSIONS EN NON-VALEUR

Monsieur le Trésorier de Clermont Métropole et Amendes a transmis à la Ville de Clermont-Ferrand plusieurs états de produits irrécouvrables, d'un montant global de 9 064,98 euros :

* Admissions en non-valeur : 5 432,62 euros
* Créances éteintes : 3 632,36 euros

Il s'agit de créances dont le recouvrement n'a pas pu être opéré pour diverses raisons. Le détail des motifs vous est présenté dans les tableaux ci-après.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'en admettre l'irrécouvrabilité pour un montant total de 9 064,98 euros.

TOTAL VOTANTS :	54	=	48 Conseillers Présents	+	6 Représentés	-	0 Non participation
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES :	54	=	Pour : 54	+	Contre : 0		
Abstention :	0						

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand



Décompte commission CM 10 Mars 2023

Ville de Clermont-Ferrand – Séance du Conseil Municipal du 10 mars 2023 – Feuillelet n°2023/

BUDGET PRINCIPAL	MONTANT TTC
ADMISSIONS EN NON VALEUR	
Loisirs Mercredi et séjour, Activités périscolaires, Restauration scolaire, Ecole Municipale des sports	1 776,48 €
Crèches	53,10 €
Droits de voiries, Déménagements	303,04 €
Etudes et contentieux	3 300,00 €
SOUS TOTAL ADMISSIONS EN NON VALEUR	5 432,62 €
CREANCES ETEINTES	
Loisirs Mercredi et séjour, Activités périscolaires, Restauration scolaire, Ecole Municipale des sports	287,70 €
Droits de voiries	3 344,66 €
SOUS TOTAL CREANCES ETEINTES	3 632,36 €
<u>TOTAL BUDGET PRINCIPAL</u>	9 064,98 €
BUDGETS ANNEXES	
ADMISSIONS EN NON VALEUR	- €
CREANCES ETEINTES	- €
TOTAL GENERAL	9 064,98 €

Tableau par service CM 10 Mars 2023

SERVICE GESTIONNAIRE	N° LISTE	NATURE	MONTANT PROPOSE			MONTANT A ADMETTRE		
			HT	TVA	TTC/EXO	HT	TVA	TTC/EXO
BUDGET PRINCIPAL								
<u>GUICHET UNIQUE (GU)</u>								
CREANCES ETEINTES	1	Restauration scolaire, activités péri scolaires, Loisir mercredi	287,70 €	- €	287,70 €	287,70 €	- €	287,70 €
SOUS TOTAL CE							- €	287,70 €
NON VALEUR	2	Restauration scolaire, activités péri scolaires, Loisir mercredi	1 520,68 €	- €	1 520,68 €	1 520,68 €	- €	1 520,68 €
SOUS TOTAL NV								1 520,68 €
TOTAL GUICHET UNIQUE			1 808,38 €	- €	1 808,38 €	1 808,38 €	- €	1 808,38 €
<u>DIRECTION DE L'ENFANCE</u>								
NON VALEUR	2	Loisirs, Ecole municipale des sports,	255,80 €	- €	255,80 €	255,80 €	- €	255,80 €
SOUS TOTAL NV								255,80 €
TOTAL DIRECTION DE D'ENFANCE			255,80 €	0	255,80 €	255,80 €	- €	255,80 €
<u>DIRECTION DE LA PETITE ENFANCE</u>								
NON VALEUR	2	Crèches	53,10 €	- €	53,10 €	53,10 €	- €	53,10 €
SOUS TOTAL NV								53,10 €
TOTAL DIRECTION DE LA PETITE ENFANCE			53,10 €	0	53,10 €	53,10 €	- €	53,10 €

Tableau par service CM 10 Mars 2023

SERVICE GESTIONNAIRE	N° LISTE	NATURE	MONTANT PROPOSE			MONTANT A ADMETTRE		
			HT	TVA	TTC/EXO	HT	TVA	TTC/EXO
DIRECTIONS DIVERSES								
<u>DCUPEP (ex. DDPM)</u>								
CREANCES ETEINTES	1	Droits de voirie	3 344,66 €	- €	3 344,66 €	3 344,66 €	- €	3 344,66 €
SOUS TOTAL CE								3 344,66 €
NON VALEUR	2	Droits de voirie, Déménagements	303,04 €	- €	303,04 €	303,04 €	- €	303,04 €
SOUS TOTAL NV								303,04 €
<u>DAJA</u>								
NON VALEUR	2	Etudes et Contentieux	3 300,00 €	- €	3 300,00 €	3 300,00 €	- €	3 300,00 €
SOUS TOTAL NV								3 300,00 €
TOTAL DIRECTION DIVERSES			6 947,70 €	- €	6 947,70 €	6 947,70 €	- €	6 947,70 €
TOTAL GENERAL						9 064,98 €		

MOTIFS DE LA DEMANDE D'ADMISSION EN NON VALEUR ET ABANDON DE CREANCES

N° ETAT TPM	AUTORISATION DE SAISIE VENTE REFUSEE AUTORISATION DE POURSUITE REFUSEE		CREANCES INFERIEURES AU SEUIL DES POURSUITES (AUTORISATION PERMANENTE ET GENERALE DE POURSUITES DU 30/08/2020) SOIT : 15 € POUR LES LETTRES DE RELANCE ET 750 € POUR LES SAISIES VENTES		CREANCES ETEINTES (SURENDETTEMENT, LIQUIDATION JUDICIAIRE, INSUFFISANCE D'ACTIF)		DISPARITION DU REDEVABLE (NPAI , DECES...) POURSUITES SANS EFFET		IRRECOUVRABILITE DU DEBITEUR PV DE CARENCE CERTIFICAT D'IRRECOUVRABILITE COMBINAISON INFRUCTUEUSE D'ACTES		TOTAL
	NOMBRE DE REDEVABLES	MONTANT	NOMBRE DE REDEVABLES	MONTANT	NOMBRE DE REDEVABLES	MONTANT	NOMBRE DE REDEVABLES	MONTANT	NOMBRE DE REDEVABLES	MONTANT	
Liste 1 6542					7	3 632,36 €					3 632,36 €
Liste 2 6541			88	845,51 €			6	416,71 €	3	4 170,40 €	5 432,62 €
TOTAL BUDGET PRINCIPAL	0	- €	88	845,51 €	7	3 632,36 €	6	416,71 €	3	4 170,40 €	9 064,98 €